

Séance extraordinaire du 15 août 2011



2011-08
149

Session spéciale du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 15 août 2011 à 20 heures.

Sont présents à cette session :

Siège # 1 Mme Lise Roy

Siège # 2 M. Richard Morin

Siège # 3 M. Normand Pouliot (absent)

Siège # 4 M. Paul Joly

Siège # 5 M. Rosaire Coulombe

Siège # 6 Mme Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Huguette Plante.

M. Marc-André Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette session.

1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette session a été donné le 9 août 2011 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée spéciale, la mairesse déclare la session ouverte et demande à l'assistance d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu unanimement de déclarer cette session ouverte.

Adoptée unanimement.

02 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

2 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. Le conseiller au siège no 3, M. Normand Pouliot, étant absent, le conseil devra procéder avec l'ordre du jour tel que publié.

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ORDRE DU JOUR :

- 1 - Constatation de la validité de l'avis de convocation et ouverture de séance
- 2 - Renonciation à l'avis de convocation
- 3 - Adoption de l'ordre du jour
- 4 - Adoption des procès-verbaux
 - 4.1 - Session régulière du 11 juillet 2011
 - 4.2 - Session spéciale du 20 juillet 2011

- 5 - Première période de questions
- 6 - Correspondance
 - 6.1 - Bordereau de correspondances
- 7 - Hygiène du milieu-recyclage
 - 7.1 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire
- 8 - Sécurité publique
 - 8.1 - Dépôt du procès verbal d'une rencontre des membres du comité incendie
 - 8.2 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en juillet 2011 et des engagements du mois suivant.
- 9 - Travaux publics-aqueduc-égouts
 - 9.1 - Dépôt des procès verbaux du comité des travaux publics
 - 9.2 - Offre de service Genivar, mesures permanentes de rétention 11e rue Ouest
 - 9.3 - Offre de services 11e Avenue & 15e rue Ouest
 - 9.4 - Résultat de l'appel d'offre, asphaltage 10e rue Est, 18e, 16e et 20e Avenue
- 10 - Loisirs-tourisme
 - 10.01 - Rapport mensuel d'activités du mois précédent et prévisions du mois courant
- 11 - Urbanisme-développement du territoire
 - 11.01 - Dépôt des procès verbaux du comité d'urbanisme
 - 11.02 - Résultat de l'appel d'offres, maison Legendre
 - 11.03 - Adoption du budget révisé de l'OHM La Guadeloupe
 - 11.04 - Programme de revitalisation, demande de droits de mutation
 - 11.05 - Agrandissement du Garage Robert Plante
- 12 - Finances-gestion des services
 - 12.01 - Dépôt des procès verbaux du comité des finances
 - 12.02 - Comptes du mois de juillet 2011 et engagements financiers du mois suivant.
 - 12.03 - Rapport des heures supplémentaires du mois de juillet 2011
 - 12.04 - Dons et commandites
 - 12.05 - Financement permanent du règlement 419-2010 (PRECO)
- 13 - Législation
- 14 - Divers
- 15 - Deuxième période de questions
- 16 - Clôture et levée de l'assemblée

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :

**2011-08
150**

04.01 - SESSION RÉGULIÈRE DU 11 JUILLET 2011

4.01 - SESSION RÉGULIÈRE DU 11 JUILLET 2011 :

Copie du procès-verbal de la session régulière du conseil tenue le 11 juillet dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Rosaire Coulombe et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session régulière du 11 juillet 2011, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

**2011-08
151**

04.02 - SESSION SPÉCIALE DU 20 JUILLET 2011

4.02 -SESSION SPÉCIALE DU 20 JUILLET 2011 :

Copie du procès-verbal de la session spéciale du conseil tenue le 20 juillet dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session spéciale du 20 juillet 2011, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

05 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune question

06 - CORRESPONDANCE

6 - CORRESPONDANCE :

06.01 - BORDEREAU DE CORRESPONDANCES

6.01 - BORDEREAU DE CORRESPONDANCES :

Dépôt du bordereau de correspondances, session du 15 août 2011. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

07 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

7 - HYGIÈNE DU MILIEU - RECYCLAGE :

07.01 - RAPPORT MENSUEL SUR LE TONNAGE DE DÉCHETS ACHEMINÉS AU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE

7.01 - RAPPORT MENSUEL SUR LE TONNAGE DE DÉCHETS ACHEMINÉS AU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE :

Madame la mairesse dépose un document préparé par la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud;

- Ce document nous informe que le tonnage de déchets provenant de notre municipalité et acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire pour le mois de juillet est de 43.06 T.M./ 4 semaines;
 - L'estimation du tonnage à être acheminé par notre municipalité pour l'an 2011 est de 667 tonnes métriques, soit une moyenne de 55.58 T.M. par mois.

08 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE :

08.01 - DÉPÔT DU PROCÈS VERBAL D'UNE RENCONTRE DES MEMBRES DU COMITÉ INCENDIE

8.01 - DÉPÔT DU PROCÈS VERBAL D'UNE RENCONTRE DES MEMBRES DU COMITÉ INCENDIE:

Aucun procès verbal à déposer

2011-08
152

08.02 - COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE, ACCEPTATION DES DÉPENSES ENCOURUES EN JUILLET 2011 ET DES ENGAGEMENTS DU MOIS SUIVANT.

8.02 - COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE, ACCEPTATION DES DÉPENSES ENCOURUES EN JUILLET 2011 ET DES ENGAGEMENTS DU MOIS SUIVANT:

Attendu l'étude par le comité de sécurité incendie des dépenses encourues par le service de sécurité incendie;

Attendu qu'il apparaît opportun aux membres du conseil de faire suite aux recommandations du comité de sécurité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité d'accepter:

- les dépenses reliées au service contre l'incendie du mois de juillet 2011 pour un montant de 4 172.29\$.
- engagements du mois d'août 2011 reliés au service d'incendie, au montant de 4 355 \$.

Adoptée unanimement.

09 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS
9 - TRAVAUX PUBLICS - AQUEDUCS - ÉGOUTS :

2011-08
153

09.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS

9.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS:

Le directeur général dépose le procès verbal de la réunion du comité des travaux publics, tenue depuis la dernière séance régulière du conseil;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès verbal de la réunion suivante du comité des travaux publics et des recommandations qu'il contient:

- Réunion du 12 juillet 2011

Adoptée unanimement.

2011-08
154

09.02 - OFFRE DE SERVICE GENIVAR, MESURES PERMANENTES DE RÉTENTION 11E RUE OUEST

9.02 - OFFRE DE SERVICES GENIVAR, MESURES PERMANENTES DE RÉTENTION:

Attendu que la municipalité de La Guadeloupe souhaite obtenir une évaluation budgétaire et technique sommaire des mesures permanentes de rétention des eaux pluviales, dans le secteur de la 15e rue Ouest, et leur impact éventuel sur le coût des travaux de captation;

Attendu l'offre de services déposée devant ce conseil;

En conséquence,

Il est proposé par M. Rosaire Coulombe et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service P11-11151-29 de Génivar au montant de 3,900\$, taxes en sus.

Adoptée unanimement.

2011-08
155

09.03 - OFFRE DE SERVICES 11E AVENUE & 15E RUE OUEST

9.03 - OFFRE DE SERVICES 11E AVENUE & 15E RUE OUEST :

Attendu que la municipalité de La Guadeloupe a donné avis de motion de travaux importants de captation des eaux pluviales dans le secteur de la 11e Avenue et de la 15e rue Ouest.

Attendu que la municipalité a besoin, pour les fins d'autorisation de son règlement d'emprunt:

- d'une conception de projet
- d'une évaluation de travaux référant à des plans préliminaires
- d'un certificat d'autorisation du MDDEP

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité

- d'accepter l'offre de services de Génivar pour la préparation des documents relatifs à la demande de certificat d'autorisation au MDDEP concernant le projet de règlement d'emprunt 431-2011, au montant de 21,850\$
- de mandater le directeur général afin de procéder à un appel d'offres professionnels (ingénierie) pour la préparation des plans pour construction, le processus d'appels d'offres publics (travaux), la surveillance et la fermeture des travaux incluant le support à la réclamation de subventions.

Adoptée unanimement.

2011-08
156

09.04 - RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE, ASPHALTAGE 10E RUE EST, 18E, 16E ET 20E AVENUE

9.04 - RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE, ASPHALTAGE 10E RUE EST, 16E, 18E ET 20E AVENUE

Attendu que la municipalité La Guadeloupe a lancé un appel d'offres pour l'asphaltage (réfection) de sections de la 16e, de la 18e et de la 20e Avenue, d'une section de la 10e rue Est;

Attendu que la municipalité demandait un prix forfaitaire par section de rue incluant le rehaussement de regard et la réparation sur gravier;

Attendu les propositions déposées devant ce conseil;

En conséquence

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'adjuger le processus de soumission pour la réfection et l'asphaltage de sections de la 16e, de la 18e et de la 20e Avenue, d'une section de la 10e rue Est, au plus bas soumissionnaire savoir : Pavages Sartigan Ltée.

- | | |
|---------------|-------------|
| • 10e rue Est | 41,737.00\$ |
| • 16e Avenue | 8,729.00\$ |
| • 18e Avenue | 9,185.00\$ |
| • 20e Avenue | 44,460.00\$ |

Total: avant taxes = 104,111\$

 incluant les taxes = 118,608.46\$

Adoptée unanimement

10 - LOISIRS-TOURISME

10 - LOISIRS - TOURISME :

10.01 - RAPPORT MENSUEL D'ACTIVITÉS DU MOIS PRÉCÉDENT ET PRÉVISIONS DU MOIS COURANT

10.01 - RAPPORT MENSUEL D'ACTIVITÉS DU MOIS PRÉCÉDENT ET PRÉVISIONS DU MOIS COURANT :

Le directeur général dépose un rapport mensuel d'activités du mois d'août 2011.

11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

11 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE :

11.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ D'URBANISME

11.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ D'URBANISME:

Aucune réunion pour le mois juillet/août

**2011-08
157**

11.02 - RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES, MAISON LEGENDRE

11.02 - RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE, MAISON LEGENDRE:

Attendu que la municipalité La Guadeloupe a lancé un processus d'appel d'offres afin de vendre un immeuble situé au 558 8e rue Est, La Guadeloupe. Cet immeuble connu comme la maison Legendre porte le numéro matricule 29030-7191-12-7391 et est désigné au cadastre comme étant constitué des parties de lot 26-B-35P et 26-B-32P du Rang B du canton de Forsyth;

Attendu le résultat du processus de soumission déposé en comité plénier du conseil;

Attendu que le projet de l'adjudicataire souscrit aux objectifs de revitalisation de la municipalité;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité

- de retenir la soumission de Mme Christine Talbot pour l'achat de la maison Legendre, plus avant désignée, au montant de 25,000\$
- de mandater Mme la mairesse et M. le directeur général pour la signature de l'acte de vente

Adoptée unanimement.

**2011-08
158**

11.03 - ADOPTION DU BUDGET RÉVISÉ DE L'OHM LA GUADELOUPE

11.03 - ADOPTION DU BUDGET RÉVISÉ DE L'OHM LA GUADELOUPE:

Attendu le dépôt par la Société d'Habitation du Québec, le 11 juillet 2011, du budget révisé de l'OMH La Guadeloupe;

Attendu que la municipalité de La Guadeloupe assume 10% du déficit d'opération;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'approuver le budget révisé 2011 de l'OMH La Guadeloupe prévoyant une participation municipale de 7,649\$ alors que le budget original prévoyait une participation de 6,724\$

Adoptée unanimement.

2011-08
159

11.04 - PROGRAMME DE REVITALISATION, DEMANDE DE DROITS DE MUTATION

11.04 - PROGRAMME DE REVITALISATION, DEMANDE DE DROITS DE MUTATION :

Dépôt de deux (2) demandes de remboursement de droits de mutation relativement au programme de revitalisation 2010 :

- Patrick Roy, concernant l'achat d'une résidence unifamiliale située au 615, 8e rue Est dont la date de construction est 1929. Le remboursement des droits de mutation est de 490\$ pour l'année 2011.
- Rémi Roy, concernant l'achat d'une résidence unifamiliale située au 619, 6e rue Est dont la date de construction est 1940. Le remboursement des droits de mutation est de 530\$ pour l'année 2011.

Attendu que les demandes répondent aux exigences du programme de revitalisation;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'accepter les demandes de remboursement dans les dossiers soumis lors de cette session et d'en effectuer le paiement.

Adoptée unanimement.

2011-08
160

11.05 - AGRANDISSEMENT DU GARAGE ROBERT PLANTE

11.05 - AGRANDISSEMENT DU GARAGE ROBERT PLANTE

Attendu que M. Robert Plante souhaite agrandir son garage situé au 555 8e rue Est, La Guadeloupe;

Attendu que son immeuble est immédiatement adjacent au ruisseau de la Station, lequel à cet endroit, est complètement fermé et remplacé par un égout pluvial de 6 pieds x 6 pieds;

Attendu que le propriétaire dispose de droits acquis concernant la proximité de l'immeuble avec le collecteur pluvial;

Attendu que le projet d'agrandissement empièterait sur le terrain public en ce sens qu'une partie de l'immeuble se situerait au-dessus du collecteur pluvial;

Attendu que la faible superficie d'agrandissement ne nuira en rien aux activités municipales;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité d'autoriser le permis d'agrandissement de l'immeuble situé au 555 8e rue Est selon les données présentées à la demande de permis, aux conditions suivantes:

- Le propriétaire dépose les documents nécessaires à l'émission de son permis de construction;
- Le propriétaire dégage la municipalité La Guadeloupe de toute responsabilité et renonce à toutes réclamations ou poursuites civiles pour des bris, liés à l'instabilité de terrain, aux travaux d'aménagement, au collecteur pluvial, ou à tout autre cause découlant des travaux d'agrandissement ou du fonctionnement du collecteur, lesquels bris pouvant affecter l'immeuble actuel ou son agrandissement;
- Ce dégagement de responsabilité et la présente résolution doivent être enregistrés, par un notaire, au bureau d'enregistrement des contrats et être attachés à la propriété comme une servitude permanente en faveur de l'immeuble appartenant à M. Robert Plante;

- Cette servitude est accompagnée d'un plan de localisation du garage actuel et de son agrandissement par rapport au collecteur pluvial, préparé par un arpenteur géomètre;
- Les honoraires professionnels et les frais d'enregistrement seront assumés par M. Robert Plante;

Adoptée unanimement

12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

12 - FINANCES - GESTION DES SERVICES :

**2011-08
161**

12.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES FINANCES

12.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES FINANCES

Le directeur général dépose les procès verbaux des réunions du comité des finances, tenues depuis la dernière séance régulière du conseil;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'adopter les procès verbaux des réunions suivantes du comité des finances et des recommandations qu'ils contiennent:

- Réunion du 10 août 2011

Adoptée unanimement

**2011-08
162**

12.02 - COMPTES DU MOIS DE JUILLET 2011 ET ENGAGEMENTS FINANCIERS DU MOIS SUIVANT.

12.02 - COMPTES DU MOIS DE JUILLET 2011 ET ENGAGEMENTS FINANCIERS DU MOIS SUIVANT:

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité des finances qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité

- que les comptes du mois de juillet 2011, au montant total de 210,087.32\$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	57,781.88 \$
• Comptes à payer	90,123.40 \$
• Salaires nets versés	44,568.92 \$
• <u>Remises d'employeur</u>	<u>17,613.12 \$</u>
• Total	210,087.32 \$

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois d'août 2011 pour un montant total de 43,080.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

**12.03 - RAPPORT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES DU MOIS DE
JUILLET 2011**

12.3 - RAPPORT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES DU MOIS DE 2011 :

Dépôt du rapport des heures supplémentaires effectuées par les employés
durant le mois de juillet 2011

12.04 - DONS ET COMMANDITES

12.04 - DONS ET COMMANDITES:

Aucune demande

12.05 - FINANCEMENT PERMANENT DU RÈGLEMENT 419-2010 (PRECO)

12.05 - FINANCEMENT PERMANENT DU RÈGLEMENT 419-2010 (PRECO):

Le directeur général informe le conseil qu'il procèdera, le 12 septembre 2011, au
financement permanent du règlement 219-2010 PRECO.

Ce règlement, initialement autorisé à 1,700,000\$ bénéficie d'une subvention de
436,250\$ du gouvernement

13 - LÉGISLATION

13 - LÉGISLATION :

14 - DIVERS

14- DIVERS :

Aucun sujet

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune question

**2011-08
163**

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION :

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité que cette
session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 20h35

Huguette Plante, mairesse

Marc-André Doyle, dir. gén. & sec. trés.